## Conseil général de Mex du 15 juin 2020

Appel

Madame la Présidente ouvre la séance, il est 20h20 47 membres sont présents. Le quorum est atteint.

Nouveaux membres

Sept personnes sont assermentées : MM. et Mmes Françoise et Luc Dumazy, Liliane Gouchault, Valérie et Steve Burnier, Laurence Cainzos et Fabrice Martin.

Procès verbal du 9 décembre 2019 Le PV est accepté à la majorité, dont quatre abstentions.

Communications de la municipalité

Le syndic prend la parole et présente les nouveaux employés communaux : Mme Juliane Brandt-Monnier, secrétaire municipale, M. Fabrice Martin, concierge ainsi que M. Ludovic Luppi, employé communal.

Ensuite, il répond à la question posée par M. Girard lors du dernier conseil concernant le recensement des chiens : les propriétaires sont tenus d'informer le Contrôle des habitants de l'arrivée et du décès de leur animal : à ce jour, 77 chiens sont recensés, 68 chiens étaient inscrits à fin 2019.

Projets vers l'Eglise, les 26 appartements ont pris preneur début mars. Après avoir reçu toutes les factures, un léger dépassement de budget de 1 à 2 % a été constaté. Celles-ci font encore l'objet d'une discussion/vérification auprès des partenaires. Un préavis complémentaire sera soumis au conseil général afin d'en donner les explications.

Il passe la parole à Raymond Marelli. Celui-ci demande à l'assemblée, vu les conditions sanitaires actuelles, s'il est raisonnable d'organiser la fête nationale ? est-ce que l'assemblée est favorable ou non à son maintien ? Celle-ci donne un avis favorable à son organisation, peut-être sous une forme simplifiée.

Pierre-André Berthoud informe que dès cet automne, ce n'est pas un mais deux restaurants qui seront installés sur le site communal :

L'auberge communale, dont l'ouverture est prévue début novembre. Un jeune couple italien avec un enfant a été choisi en qualité de tenancier. Ils emménageront dans l'appartement destiné à cet effet. Ils prendront en charge également les repas de la cantine scolaire et de la garderie. Un service traiteur sera possible, ces repas pourront être commandés et servis à la salle villageoise. Le bail doit être signé tout prochainement.

Et d'autre part, sur le site des Vaux, le Restaurant la Rive qui officie déjà depuis peu. La municipalité a donné son accord pour la délivrance de la licence d'exploitation, sous la condition expresse que cette activité reste liée à une activité sportive conformément au plan de zone.

De plus, il informe sur la nécessité d'avoir dû faire rénover, réparer et vitrifier le parquet de la salle villageoise. Il restera encore un travail de réfection des murs de cette salle, celui-ci sera exécuté lorsque l'auberge sera terminée.

Patricia Baudenbacher annonce qu'au vu des restrictions sanitaires du COVID-19, la sortie des aînés est annulée pour cette année. Roger Pauli suggère qu'en remplacement de cette sortie, qu'un repas pourrait être organisé dans la future auberge communale. Il remercie également la municipalité pour la réparation du sol de la salle. Patricia prend note de la proposition d'organiser un repas à l'auberge. Renée Marendaz revient sur les transports publics. La commission s'est réunie à deux/trois reprises. Mettre en place un réseau signifie qu'un certain nombre de passagers doivent utiliser les bus journellement. La commune à ce jour ne remplit pas à ces critères. De plus, pour pouvoir bénéficier des subventions, les bus doivent relier une gare à une autre.

Après quelques mois d'utilisation des Taxibus et vu l'augmentation massive des coûts que cela a pu engendrer, la municipalité a décidé de changer le mode de fonctionnement des courses sur appel. Elle a défini des horaires fixes qui devront être réservés une ½ heure avant l'heure désirée. L'arrêt de la gare de Vufflens-la-Ville n'est plus desservi par contre celle de Bussigny oui. Un montant de CHF DE 2.50 sera exigé pour l'utilisation de ce service, contremarque qui pourra être achetée au greffe. Une nouvelle société de taxi a été désignée pour ce nouveau service. Elle possède des limousines d'une capacité de sept personnes, ce qui aura pour conséquence de regrouper et d'organiser les courses. Un Informex explicatif sera envoyé à la population dans le courant du mois de juillet. Elle rappelle néanmoins que la ligne 56 est toujours en activité et qu'elle dessert la gare de Vufflens-la-Ville.

Mme Voltz précise que la commission n'a pas participé à la décision de cette modification.

Quelques remarques s'ensuivent de la part des conseillers :

- le regret de l'arrêt sur la gare de Vufflens-la-Ville.
- De quelle manière peut ont fédérer les entreprises, les écoles, les communes voisines afin de mettre toutes les synergies en commun pour constituer un réseau collectif?
- Ne pourrait-on pas influencer les habitants à utiliser les transports publics?
- Le prix des abonnements est déjà élevé, rajouter le prix de la contremarque plombe le budget familial.
- Les cars postaux devraient pouvoir être utilisés par les écoliers et les particuliers. A cette remarque, Renée Marendaz répond que la commission région Venoge, mise en place en début année, réfléchit dans ce sens. La mise en place de ce service prendra quelque mois.

Le syndic reprend la parole. Il confirme que la municipalité souhaiterait pouvoir offrir un réseau performant. Mais à quel un coût ? Est-ce que les habitants approuveraient une augmentation 4-5 points d'impôt pour mettre en place un tel service?

Comptes 2019 EIEVMV

M. Fernand Dominé lit le rapport de la commission de l'EIEVMV. Cette dernière propose d'accepter les comptes tels que présentés. La parole n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote :

Les comptes 2019 EIEVMV sont approuvés à l'unanimité

Préavis 2020\_1 approbation des comptes 2019 et du rapport de gestion y relatif Lucette Walther lit le rapport de la commission. Celle-ci demande au conseil d'approuver les comptes et le rapport de gestion pour l'année 2019.

Le syndic donne quelques précisions sur les comptes. La parole n'étant plus demandée, la présidente passe au vote.

Le préavis 2020\_1 approbation des comptes 2019 et du rapport de gestion est accepté à la majorité, dont une abstention

Election du président du conseil général

Dominique Dubois informe qu'elle continue avec plaisir son rôle de président. Elle demande si une personne s'intéresse au poste? Aucun conseiller ne se porte candidat, elle est réélue à l'unanimité par applaudissements. Elle remercie l'assemblée pour sa confiance.

Propositions individuelles et divers

La présidente prend la parole et appelle Jean-François Marendaz. Elle le remercie vivement pour ses années de services en qualité d'employé communal ainsi que pour son rôle d'huissier. Elle lui remet un bouquet de fleurs ainsi qu'une boîte de chocolats. L'assemblée applaudit chaleureusement Jean-François.

John Métral pose une question concernant la lettre informative envoyée à la population concernant les métabolites du chlolorothalonil et demande s'il n'existe qu'une seule source d'eau qui alimente la commune ou si dans l'avenir il est prévu de trouver une autre solution.

Le syndic répond qu'en l'état il n'y a aucune raison de s'inquiéter. Cette molécule a été relevée en quantité très minime dans les analyses. Elle est utilisée en agriculture dont l'utilisation est dorénavant interdite et qu'à terme, elle devrait disparaître.

M. Girard pose la question concernant la poste de Villars-Ste-Croix. Le Syndic répond que vu la situation du confinement, l'ouverture a été retardée. Toujours en attente de nouvelles de la part de la Commune de Villars-Ste-Croix.

M. Bernard Formica demande de quelle manière pourrait-on rétablir un chemin existant à travers champs entre Mex et Villars-Ste-Croix. Renée Marendaz lui donnera des nouvelles lors du prochain conseil général.

La fille de Mme Mercuri lit un message émouvant à l'assemblée. Celui-ci est de la part de sa maman qui a eu un accident sur la route cantonale Villars-Ste-Croix — Sullens. Le motard n'a malheureusement pas survécu malgré ses tentatives de réanimation.

La parole n'étant plus demandée, il est 21h45, la présidente clôt la séance. Elle souhaite un bel été à toutes et à tous.

La Présidente

**Dominique Dubois** 

La secrétaire

Brigitte Beuchat